



Ad Lib

Claude Lemay (1491)

Extraits de documents et registres

Précision exemplaire

Le quinze avril mil huit cent quinze par nous prêtre curé de Lotbinière sous signé a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires le corps d'un enfant anonyme ondoyé à la maison décédé hier âge de trente minutes, fille du sieur Ambroise de La Chevrotière écuyer et notaire du lieu et époux de Demoiselle Sophie L'héros mère de l'enfant. Étaient présents à la sépulture Ambroise De Lachevrotière qui a signé avec nous, Amable Brisson et Casimir Augé qui ont déclaré ne le savoir de ce requis suivant l'ordonnance.

Jean, ptre

Un régiment en campagne ?

L'an mil sept cent quatre vingt trois le dix huit de may par nous ptre sou signé curé à St. Louis seigneurie de Lotbinière a été baptisée avec les cérémonies prescrites par notre mère Ste église Agnès née le quinze du présent courant fille de Christof Esseler et d'Elisabeth Grosse ses légitimes père mère; le parain a été Jean Riple (?), de la compagnie du prince régiment de esse aucant en quartier à Lotbinière et la maraine Marie Anne Colle, lesquels excepté le parain qui a signé avec nous ont déclarés ne sçavoir signer de ce requis lecture faite suivant l'ordonnance.

Gatien, ptre

Note : Décédée le 21, Agnès fut ensevelie à Lotbinière le 22 mai 1783.

Mort noyé et catholique

Le quatorze mars mil sept cent quatre vingt six par nous sous signé curé de la paroisse St. Louis seigneurie de Lotbinière déservant Ste Croix a été inhumé dans le cimetière de la dite église Ste Croix le corps d'un nommé Jean Baptiste Wilhem, natif de Hilpoltstein (Hilpolstein) en Palatin (Palatinat), Allemand de nation, âgé de trente huit ans onze mois comme il appert par son congé trouvé sur lui, homme de la taille de cinq pieds deux pouces et demi environ, trouvé mort depuis plusieurs jours sur les batures de Ste Croix et reconnu Catholique apprest la levée juridique de son corps, et par les marques qu'il en portait lui-même et sur le témoignage de plusieurs personnes de la paroisse qui l'ont connues particulièrement ayant

demeuré chez eux, ont été présents à ses funérailles Joseph Jean Hamel chantre, Guillaume Legendre, Jacques Martelle et concours d'autres personnes qui excepté le sous signé ont déclaré ne le scavoir de ce enquis lecture faite suivant l'ordonnance.

Chauret, ptre

Mourir en couches

Le douze fevrier mil huit [cent] seize, par nous pretre curé de Lotbinière sous signe a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse avec les cérémonies ordinaires le corps de Marie Rose décédée avant-hier presque subitement après avoir mis un enfant au monde âgée de trente sept ans et épouse de François Bergeron cultivateur du lieu. Témoins Joseph Lemay, Pierre Lahais et plusieurs autres parens et amis qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis suivant l'ordonnance.

Jean, ptre

Esclave amérindienne

L'an mil sept cent cinquante huit le vingt cinquième du mois de mars est decédé une panisse appartenante a Mde de Gamus après avoir reçu le sacrement d'extreme onction son corps a été inhumé ce jourd'huy vingt sixième du susd. mois avec les ceremonies accoutumées de l'église présence de François Belanger Ignace Lemay témoins le d. Belanger a signé et le d. Lemay déclaré ne scavoir escrire ny signer en foy de quoy j'ay signé.

Petit, ptre

Sépulture du nommé Ouliam

L'an mil sept cent soixante douze le vingt sept juin par nous ptre soussigné faisant les fonctions curiales dans la paroisse de st Louis de Lotbinière a été inhumé dans le cimetière de la sus dite paroisse avec les ceremonies prescrites par notre mère ste église Oul, décédé d'hier âgé de vingt jours ou environ qu'on dit être fils de Ouliam Colin et de Marie Anne Chevalé étrangers passants à Lotbinière les jour et an que dessus. Présent la mère sus ditte, François Lemay et Gabriel Tousignant, lesquels excepté le dit Lemay qui a signé avec nous ont déclarés ne sçavoir signer de ce enquis lecture faite suivant l'ordonnance.

François Lemay fils, J. Bpt. Gatien, ptre.

Notes précises d'un juge de paix

Comté de Buckinghamshire
District de Québec

Les Dépositions de Joseph Hamel Serjeant de milice dans la paroisse de St Croix Augustin Gautier de la ville de Trois Rivières, Habitant. Fait sur serment par devant moi George Waters Allsopp ... Juge de paix de sa Majesté pour le dit District le quatorze de septembre mil sept quatre vingt quinze.

Le Nommé Joseph Hamel, premièrement dit qu'il a été hier le treize du present mois en qualité d'officier de milice visiter le corps d'un homme noyé qui fut trouvé dans le milieu du chenal du fleuve St. Laurent par Jean Louis Antoine Hamel et Antoine Charet, habitans demeurant a St. Croix dans le... que le Corp navoit aucune marque de violence — il était habillé d'un gilet d'étoffe brun. une veste d'étoffe... des grandes Culottes de la Toille du pays. des souliers et Boucles argenté... on a trouvé dans ses poches sept chelins et trois sols en monnoye. une reliquaire de

soye violete attaché à son Coté qu'il a mis le Corp dans un Cercueil avec sa chemise et une drap qu'il a fourni et la rendu a l'Église de St Croix — le même Jour...

Le Nommé Augustin Gautier dit qu'il s'est rendu a la greve de St. Croix visiter le Corp susdit. qu'il a reconnu pour un nommé Raphaël Cormier navigateur demeurant ala ville des Trois-Rivières qu'il fut noyé devant l'Église de Batiscan ayant tombé d'un Canot qui suivait la chaloupe chargé de la Pierre aChaux — qu'il a été chargé par son Beau-père nommé Argentcour (Antoine Biberon dit) demeurant a la ville des Trois rivièrre. De la faire enterrer enca qu'il fut trouvé.

Fait sur serment le jour et an dudit Fait sur serment le Jour et an sudit par devant moi Signature de George Allsopp. Joseph Hamel et Augustin Gautier signent d'une croix.

